

Le comité se réunit chaque premier mardi du mois, hors vacances scolaires, au siège de l'Association.

Qui le compose ?

Le comité est une représentation plurielle des principaux acteurs de l'Institut : usagers, familles, professionnels, directeurs, administrateurs.

- 1 représentant des usagers
- 1 représentant des familles
- 2 représentants des professionnels
- 2 représentants des directeurs
- 4 membres actifs parmi lesquels est élu le Président

**Pour tout renseignement
N'hésitez pas à nous contacter
Monsieur le Président du comité d'éthique
Institut Don Bosco
181 rue Saint François-Xavier
33170 Gradignan**

ou par courriel :

comitethique@institut-don-bosco.fr

**Institut Don Bosco
181 rue Saint François-Xavier
33170 Gradignan
Tél : 05.56.75.78.78
www.institut-don-bosco.fr**



Qu'est-ce que l'éthique ?

Appelons visée éthique, «la visée de la vie bonne, avec et pour autrui ; dans des institutions justes».

Paul Ricoeur
dans «soi-même comme un autre»

LE COMITE D'ÉTHIQUE

L'éthique autrement dit

« La quête du sens – à la fois direction et signification – et, s'agissant de la personne, la recherche d'authenticité – ce qui permet de dire qu'une existence vaut en toute certitude : telle pourrait être la justification d'un cheminement vers l'éthique et la proposition d'une perspective éthique. »

André DUCAMP

Pourquoi un Comité d'éthique ?

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2016, par l'approbation des nouveaux statuts, a voté la création d'un comité d'éthique. Ce dernier est mis en place selon les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

Quels sont ses objectifs ?

Maintenir une attention éthique aux questionnements issus de la pratique

S'assurer de la promotion de la réflexion éthique dans l'ensemble des établissements de l'Association

LA SAISINE

Qui peut contacter le comité ?

Chaque professionnel seul ou en équipe, chaque usager, chaque famille, chaque personne engagée, chaque membre de l'Institut Don Bosco.

Avec quelles visées ?

Le comité est là pour aider et accompagner toute personne confrontée à des situations ou des décisions qui posent problème et mettent en cause un conflit de valeur.

Il est attentif à développer une proximité avec les équipes en se déplaçant sur les différents sites de l'Institut Don Bosco.

Comment ?

La saisine se fait, soit par courrier au Président du comité d'éthique 181 rue Saint François-Xavier 33170 Gradignan, soit par courriel à : comitethique@institut-don-bosco.fr

Les avis après saisine sont communiqués par écrit exclusivement à l'auteur de la saisine.

L'auteur de la saisine, comme la rédaction et la diffusion des avis, répondront aux règles élémentaires de confidentialité.